

RESPONSABLE D'ACTION

Émilie Gauthier

Professeure d'archéologie et paléoenvironnement, laboratoire Chrono-environnement (UMR 6249), UFC

FINANCEMENT

Université de Franche-Comté, contrats doctoraux de Valentin Chevassu (à partir de 2015, co-encadrement Émilie Gauthier, Pierre Nouvel) et de Amandine Angeli (à partir de 2016, co-encadrement Émilie Gauthier, Hervé Richard)

Zone Atelier Arc Jurassien (ZAAJ)

DURÉE DE L'ACTION 2015-2020

OBJECTIFS DE L'ACTION

Les paysages que nous connaissons aujourd'hui sont le fruit d'une longue histoire du peuplement et des impacts anthropiques qui ont lentement façonné notre environnement. Les zones d'altitude sont traditionnellement considérées comme des terres de peuplement récent. Cette conception repose sur une faible documentation écrite et sur les difficultés posées par la mise en œuvre de programmes d'étude de terrain. Une meilleure compréhension de la structure et de l'évolution du peuplement de ces territoires sur le temps long passe par l'utilisation de données archéologiques, historiques et paléoenvironnementales.

PROGRAMME DE TRAVAIL

Les paysages que nous connaissons aujourd'hui sont le fruit d'une longue histoire du peuplement et des impacts anthropiques qui ont lentement façonné notre environnement. Le laboratoire Chrono-environnement a largement contribué depuis une vingtaine d'années à une meilleure compréhension de la structure et de l'évolution du peuplement sur le temps long sur la base des données archéologiques ainsi que celles fournies par les analyses paléoenvironnementales.

Deux contrats doctoraux de recherche abordent la question du peuplement d'une part de la zone de lac de Chalain (histoire diachronique), d'autre part celui du Jura central et du Morvan (période médiévale).

La première approche (zone de Chalain) est basée sur les études paléoenvironnementales. La Franche-Comté a la chance d'avoir sur son territoire un nombre très important de lacs. Parmi ceux-ci certains ont révélé plusieurs dizaines de villages palafittiques datés du Néolithique moyen à la fin de l'âge du Bronze, soit entre environ 3800 et 800 avant J.-C. À Chalain par exemple, les fouilles ont démontré leur richesse exceptionnelle et ont abouti à un nombre très important de résultats largement publiés. En Europe, d'autres sites de ce type ont été fouillés (dans le nord des Alpes, en Suisse, en Allemagne du sud, en Italie du nord, en Autriche et en Slovaquie). Tous sont classés au patrimoine de l'UNESCO. Des sédiments ont été carottés dans

les zones sédimentaires profondes du lac de Chalain. Ces recherches sont centrées sur une approche paléobiologique des micro- et macrorestes végétaux conservés dans les sédiments (graines, pollens, spores...) qui constituera le cœur du sujet traité et qui aboutira à une reconstitution de l'évolution de la couverture végétale du bassin versant du lac. Cette approche sera associée aux analyses géochimiques et sédimentologiques effectuées par d'autres spécialistes permettant de comprendre l'évolution de la couverture sédimentaire du bassin versant en fonction de contraintes climatiques et anthropiques.

La deuxième approche (Jura vs Morvan) est plus archéologique et historique mais exploite cependant les données paléoenvironnementales. Elle a permis l'acquisition sur vingt territoires communaux de données archéologiques nouvelles, de données paléoenvironnementales et la synthèse de la documentation historique antérieure au XVI^e siècle. Ce projet fondé sur l'exploitation systématique des données de terrain vise à la mise en perspective des données archéologiques et paléoenvironnementales. Outre de nouvelles prospections terrestres, il est prévu d'étudier des vestiges encore en élévation ; ceci sera plus particulièrement réalisable grâce à la demande parallèle d'acquisition d'un équipement spécialisé (photogrammétrie). Il sera alors possible de proposer des modèles d'organisation et d'évolution du peuplement, permettant une confrontation directe avec les modèles publiés par les paléoenvironnementalistes, avant de déboucher sur une synthèse globale commune aux deux massifs.

CRITÈRES DE L'ACTION

- Interdisciplinarité : ces travaux mêlent approche paléoenvironnementale, archéologie et historique.

- International : possibilité de comparaison avec d'autres sites lacustres européens où des analyses de ce type sont en cours.

- Inscription dans l'environnement culturel, social et politique ou implantation locale : travail sur un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO.